

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 février 2017

**Présents** : MAITRE Jean-Louis, SIMERAY Josiane, BURON Nicole, PARIS Gabriel, AUCLAIR Daniel, JOBEZ Lucie, FEBVRE Pascal, VINCENT Jean-Louis, ROBELIN Anthony, TOURNIER Laurence

**Excusée** : TURIN Christian, GUICHARD Bruno, LAMBHEY Dominique, CLERC Jean-Philippe, GUERIN Arnaud

**Secrétaire de séance** : TOURNIER Laurence

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

**Le conseil adopte à l'unanimité des présents l'ordre du jour**

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Approbation du compte-rendu du 23 janvier 2017
- 3 Revue des décisions
- 4 Compte rendu des réunions
- 5 Délibération pour la maintenance des installations de ventilation à la salle de convivialité
- 6 Vote du Compte administratif 2016 – budget communal
- 7 Vote du Compte administratif 2016 – budget assainissement
- 8 Vote du Compte de gestion 2016 – budget communal
- 9 Vote du Compte de gestion 2016 – budget assainissement
- 10 Préparation budgétaire
- 11 Suivi des dossiers : salle polyvalente, ancienne poste, Maison de l'Haut
- 12 Urbanisme
- 13 Informations diverses

### **2. APPROBATION du COMPTE-RENDU du 23 janvier 2017**

Nbre de conseillers	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	10	10		

### **3. COMPTE RENDU DES REUNIONS**

#### **30/01/2017 : Association foncière**

Présentation du compte administratif et compte de gestion, présentation et vote du budget. Les principaux frais viennent : d'une étude sur les fossés et ruisseaux, des travaux de curage et d'entretien des fossés. Et bien évidemment l'entretien des chemins. N'ayant pas de gros investissements en prévision l'AF décide de réduire son taux de cotisation à 11.5 € l'Ha au lieu de 15.24 € l'Ha.

#### **6/02/2017 : COPIL Natura 2000**

Ce comité avait pour but essentiel de redéfinir la gouvernance suite à la fusion des communautés de communes. L'incidence est donc que le président actuel, Bruno Guichard, ne peut se voir renouveler son mandat et que c'est la DDT qui prend provisoirement la place. Il faudra donc changer la configuration du COPIL et procéder à de nouvelles élections. Il est à noter que si les études et les travaux sont bien réalisés dans les délais, il n'en va pas de même pour les subventions qui tardent à venir : plus de 2 ans de reliquat pour certaines.

#### **09/02/2017 : Rencontres régionales du tourisme**

Assises du tourisme organisées par le conseil régional à Dole avec plusieurs tables rondes qui ont permis d'avoir un regard sur les évolutions comportementales des touristes, la présence des OT sur le territoire, les offres touristiques.

#### **16/02/2016 : Conseil communautaire**

Première présentation budgétaire, création et formalisation des commissions, avance de trésorerie à l'office de tourisme, débat sur le PLUI.

#### **4. Délibération pour la maintenance des installations de ventilation à la salle de convivialité**

Monsieur le Maire explique que la garantie d'entretien de la salle de convivialité est terminée et qu'il convient donc de s'assurer du bon fonctionnement et de l'entretien de ce système. Installé par la société S.A.S DBM sis à Bans.

Ce devis concerne donc la ventilation de tous les espaces pour un montant de 1 080 € TTC.

<b>Délibération N°01/17/02/2017</b>		<b>Date : 17/02/2017</b>		
Vu les explications données par M. le Maire Vu l'importance de maintenir en bon état de fonctionnement de ces dispositifs.		Le conseil, décide de s'attacher les services de la société SAS DBM par un contrat de maintenance renouvelable annuellement pour un montant de 1080 € HT. Il mandate Monsieur le Maire pour signer toutes pièces afférentes à ce dossier et effectuer les paiements qui sont liés.		
Nombre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	12	12		

#### **5. Vote du compte administratif budget général**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2016. Il fait une lecture par chapitre et donne les éléments complémentaires en s'appuyant sur le grand livre.

Les résultats de l'exercice 2016.

Les résultats de clôture de l'exercice 2016

Investissement	165 330	Investissement	-146 942
Fonctionnement	101 487	Fonctionnement	279 887
Total	266 817	Total	132 945

<b>Délibération N°02/17/02/2017</b>		<b>Date : 17/02/2017</b>		
Vu les explications données par M. le Maire Vu les détails du grand livre		Le conseil, après avoir délibéré vote le compte administratif ainsi présenté et procède à l'affectation du résultat.		
Nombre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	10	10		

#### **6. Vote du compte administratif du budget assainissement**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2016. Il fait une lecture par chapitre et donne les éléments complémentaires en s'appuyant sur le grand livre.

Les résultats de l'exercice 2016.

Les résultats de clôture de l'exercice 2016

Investissement	1 730	Investissement	11 156
Fonctionnement	22 968	Fonctionnement	3 559
Total	24 688	Total	14 715

<b>Délibération N°03/17/02/2017</b>		<b>Date : 17/02/2017</b>		
Vu les explications données par M. le Maire. Vu les détails du grand et livre.		Le conseil, après avoir délibéré vote le compte administratif ainsi présenté procède à l'affectation du résultat.		
Nombre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	10	10		

#### **7. Vote du compte de gestion 2016 du budget communal**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2016 qui est conforme en tout point avec le compte administratif 2016.

<b>Délibération N°04/17/02/2017</b>		<b>Date : 17/02/2017</b>		
Vu les explications données par M. le Maire. Vu la conformité avec le compte administratif.		Le conseil, après avoir délibéré vote le compte de gestion ainsi présenté.		
Nombre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION

15	10	10		
----	----	----	--	--

## **8. Vote du compte de gestion 2016 du budget assainissement**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2016 qui est conforme en tout point avec le compte administratif 2016.

<b>Délibération N°05/17/02/2017</b>		<b>Date : 17/02/2017</b>		
Vu les explications données par M. le Maire Vu la conformité avec le compte administratif.		Le conseil, après avoir délibéré vote le compte de gestion ainsi présenté.		
Nombre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	10	10		

## **9. Présentation budgétaire 2017**

M. le Maire explique que pour l'année 2017 le budget communal va présenter quelques différences avec les précédents budgets. En effet il avait été décidé de faire un budget annexe bois et forêt ce qui implique que ces éléments vont disparaître du budget général pour être affecté dans le budget annexe correspondant, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement et en recettes comme en dépenses.

D'autre part il avait également été pris une délibération pour transférer l'intégralité de la compétence périscolaire au SIVOS ce qui fait que de notre budget général vont disparaître les charges et recettes concernant cette compétence. Nous serons ainsi en conformité avec ce qui pourrait se passer si la communauté de communes prenait la compétence périscolaire.

Concernant les équipements du terrain de foot nous allons refacturer à l'association l'intégralité des frais engagés pour l'entretien du terrain, les frais d'électricité et d'eau. C'est une façon de donner la visibilité des engagements financiers de la commune pour le club. En contrepartie la subvention versée sera augmentée en conséquence et couvrira ces frais. En ce qui concerne les investissements nous verrons au coup par coup si nous laissons la maîtrise d'œuvre et si nous versons une subvention ou si nous faisons les travaux en propre.

Concernant les investissements nous avons un certain nombre de dossier en cours qui vont mobiliser une grande part de nos finances mais nous avons également quelques dossiers à traiter de façon urgente pour des raisons de sécurité ou de mise aux normes :

- un remplacement de l'armoire frigorifique ventilée de la cantine,
- les éléments de la cuisine pour la maison de l'Haut au Vernois,
  
- les panneaux de signalisation et d'indication,
- la mise aux normes des protections incendies dans les locaux,
- la réfection du mur du cimetière,
- le plateau ralentisseur de la rue Sarrazin,
- les grilles des avaloirs de la rue de la tuilerie ce qui se situerait aux environs de 130 000 €.

Concernant les investissements lourds nous avons :

- la fin de la réhabilitation de la maison de l'Haut du Vernois,
- la rénovation de la salle polyvalente,
- la mise en accessibilité des locaux de l'ancienne poste.

Tous ces dossiers sont engagés et représentent un montant d'environ 360 000 € et nous sommes assurés de bénéficier d'environ 199 000 € de subvention entre l'Etat, la Région et la CAF. Nous avons déposé un dossier de mise en accessibilité et de rénovation de la grande salle de la salle des fêtes ainsi que du hall d'accueil et des WC pour un montant d'environ 120 000 € et une demande de subvention de 40 000 €. Enfin nous avons notre projet de lotissement rue des Erables qui est d'un montant de 260 000 € et qui devrait partiellement s'autofinancer le reste à charge pour la commune serait de l'ordre de 1/3 du cout total.

Lorsque nous aurons rencontré la trésorière nous aurons une vision plus juste des marges que nous pourrons dégager et des dotations. Nous pourrons donc lors de la présentation budgétaire faire les arbitrages.

## **10. Demande de subvention PEP et ARA**

Monsieur le Maire explique qu'il a reçu cinq demandes de subvention :

Les Anciens combattants ; L' Athletic Club de Commenailles ; Le foyer socio-éducatif du collège ; l' Association Sportive du collège.

<b>Délibération N°06/17/02/2017</b>		<b>Date : 17/02/2017</b>		
Vu les explications données par M. le Maire Vu les demandes faites.		Le conseil, après avoir délibéré décide d'accorder les subventions suivantes : les Anciens combattants : 200 €, l' Athletic Club de Commenailles : 300 €. <b>MANDATE</b> M. le Maire pour inscrire ces sommes au budget et pour effectuer les virements une fois le budget exécutoire.  Concernant Le secours populaire français ne donne pas suite préférant subventionner la banque alimentaire et la croix rouge locale.  Concernant le FSE et l' AS du collège reporte sa décision après une information en Com Com.		
Nombre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	10	10		

## **11. Urbanisme :**

**Déclaration de travaux déposée :**

**Déclaration de travaux accordée :** néant

**Permis de construire refusé :**

**Permis de construire accordé :** -

## **12. Informations diverses**

Préparation des élections : ce dossier sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

Monsieur le Maire rappelle qu'une nouvelle action du SICTOM en faveur du tri a été mise en place depuis octobre 2016. Les consignes de tri des déchets ayant évolué le SICTOM propose à toutes les communes adhérentes l'organisation d'animations destinées au grand public : les « apéritri ». Monsieur Gabriel Paris avait en charge ce dossier pour une mise en place au niveau communal. Il propose que cette manifestation se fasse le jour du ramassage de printemps à savoir le 8 avril 2017.

La communauté de communes sera relancée pour l'achat du terrain sur lequel est située la boucherie. L'estimation des domaines était de 6 000 €.

Prendre contact avec les propriétaires riverains de la salle polyvalente et de l'ancienne poste pour d'une part trouver une solution pour mettre en œuvre l'enrobé de façon harmonieuse coté salle polyvalente et, réaliser une clôture avec la propriété et établir une convention pour l'assainissement coté ancienne poste.

Le Maire

Jean-Louis MAITRE